

« Une association pour gérer Toile de graines »

Compte rendu Réunion Publique du 22 Mars 2024

Introduction des Maires:

- M. Alain Dozias, Maire de Beaufort-en-Anjou et Président de l'Entente Vallée
- M. Christophe Pot, Maire de Mazé-Milon
- M. Tony Guery, Maire de La Ménitré
- Excusé, M. Sandro Gendron, Maire des Bois d'Anjou.

Principaux éléments à retenir :

Consensus général entre les 4 communes qui ont délibéré positivement pour que le Centre d'Animation de la vallée Toile de Graines puisse être géré par une structure associative.

A ce jour, plus de 80% des centre sociaux en France sont en mode de gestion associative dans le but de :

- Développer le pouvoir d'agir des habitants
- Faciliter la gestion administrative et financière du service
- Faciliter les prises de décisions avec une réactivité permettant de développer des projets d'habitants.

Il est attendu que ce changement puisse:

- Fédérer les habitants
- Favoriser l'implication des habitants afin qu'ils puissent être force de proposition et acteur
- Multiplier les actions sur l'ensemble des 4 communes
- Répondre à des appels à projets destinés aux associations

La mobilisation à cette réunion (78 participants) montre l'intérêt des habitants pour le Centre d'Animation.

Cette mobilisation est prometteuse et rassurante pour la continuité de ce projet associatif, notamment quant à l'engagement des bénévoles.



Présentation de la soirée :

Yves Coignard, va accompagner et co animer la démarche de passage associatif avec Sarah Morillon, directrice du Centre d'Animation de la Vallée Toile de Graines. Ancien directeur de centre social, il a accompagné le centre social K'Leidoscop (région choletaise) à passer d'une structure municipale à une associative, l'an dernier.

But de cette réunion publique :

- Informer les habitants
- Susciter le pouvoir d'agir des habitants dans la vie de leur territoire
- Repérer les habitants qui souhaitent participer à la réflexion, voire à s'engager dans ce processus de passage associatif.

Intervention d'Aurélien Couëdic, de la Fédération des Centre Sociaux de Maine et Loire-Mayenne.

Il a présenté le rôle de la Fédération des Centre Sociaux à laquelle Toile de graines adhère et présenté les objectifs d'un centre social via une vidéo dont voici le lien :

https://www.youtube.com/watch?v=pJh7RrvO5f4

A retenir: « Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin »

Intervention de Sarah Morillon, qui a présenté le travail mené à Toile de Graines depuis sa prise de poste depuis avril 2023 :

- Relance d'une dynamique au centre d'animation et de proximité sur l'ensemble des communes de l'Entente Vallée.
- Être identifié comme un espace de rencontres et de convivialité pour TOUS.
- Projet de passage associatif à mener pour et avec les habitants.

Témoignages de 3 habitants fréquentant le Centre d'Animation :

Yann, bénévole au Transport Solidaire et aux actions numériques. Être bénévole au centre d'Animation lui permet de tisser son réseau et de faire du lien sur le territoire avec ses autres activités bénévoles, il fait des rencontres et rend service.

Bernadette, utilisatrice des activités adultes et séniors et famille. Participer aux activités de Toile de Graines rompt l'isolement, lui permet de rencontrer du monde, de pratiquer et d'échanger sa passion pour les loisirs créatifs.

Véronique, utilisatrice de France Services et de l'activité sport adapté. Elle est d'abord venue à France Services pour un soutien dans ses démarches administratives, puis a découvert la vie de la structure, les associations comme l'ADMR où elle est désormais devenue bénévole. Elle a ensuite rencontré la chargée d'accueil du centre d'animation qui l'a écouté avec bienveillance et qui l'a orienté vers l'activité sport adapté, où, au-delà de la pratique sportive, elle a rencontré un groupe d'habitants avec qui elle partage, des rires, de la détente et qui la fait se sentir mieux.

Présentation de la démarche du passage associatif et d'un retroplanning :

Cf: document ci-joint.

Cette présentation a soulevé des questionnements :

- Comment sera assuré le budget ?

Réponse apportée :

Les communes ne se désengagent pas, elles soutiendront l'association via une subvention qui sera conclue via sans doute, une CPO (convention Pluriannuelle d'objectifs). Cette convention a pour but d'assurer une veille par les communes des fonds publics qu'elles versent à l'association, et à l'association d'avoir une pérennité de fonctionnement dans un cadre défini ensemble.

L'équipe salariée actuelle va-t-elle rester la même ?

Réponse apportée :

Oui. Chaque salariée devra se positionner mais il est très probable que l'équipe actuelle reste en place.

- Janvier 2025, c'est court?

Oui, c'est court et en même temps, les différents groupes présentés dans la démarche travailleront en parallèle pour être efficaces.

Cette démarche implique un investissement régulier aux réunions proposées pour ceux qui souhaitent y participer. Toutefois, participer aux réflexions qui vont être menées dans le cadre de réunions appelées « groupe projet associatif » n'implique pas de devoir être un futur administrateur de l'association. Les habitants ont la liberté d'intégrer et de sortir du groupe projet associatif à tout moment de la démarche. Il n'en reste pas moins que la finalité de ce groupe est de créer une association et de la faire vivre avec des administrateurs qui s'engagent dans la gestion de Toile de graines.

Echanges en petits groupes autour des questionnements (une idée à noter par post-it) suivi d'une restitution en assemblée sous forme de questions/réponses :

Listes des idées recueillies sur les post-it :

Que pensez-vous de cette démarche?

- Diffuser l'information par commune
- Représenter l'association : « assurer le service après-vente »
- Le bénévole veut de la simplicité
- Il faut que ce soit structuré surtout
- Simplifier la mise en œuvre des projets
- Ouvre la possibilité de faire de beaux projets (ex : Téléthon...)
- Plus de financement en tant qu'association
- Super idée : association des habitants
- Plus d'autonomie
- Rapidité entre l'idée de projet et réalisation
- C'est lancé, c'est cadré!



Quelles sont les questions qui vous restent ? Inquiétudes ?

Questions avec réponses :

- La représentation au conseil d'administration sera-t-elle en fonction du nombre d'habitants sur chaque commune ?
- → Il serait souhaitable que des habitants des 4 communes de l'Entente Vallée composent le conseil d'administration de la future association. Cependant nous devrons faire avec la réalité de la mobilisation des habitants. S'il s'avère qu'une commune n'est pas représentée par un habitant, un travail pourra être mené pour motiver le public concerné mais cela ne doit pas bloquer la constitution du conseil d'administration.
- Est-ce que les réunions seront centralisées sur la commune de Beaufort ? ou aussi sur les autres communes ?
- → Il est prévu que les réunions du « Groupe projet associatif » tournent sur chaque commune.
- Le conseil d'administration de la future association sera-t-il dépendant ou indépendant des conseils municipaux ?
- → Il sera indépendant.
- Comment peut se passer le lien avec les CCAS?
- → Les CCAS resteront des partenaires avec qui nous collaborons.
- Aujourd'hui le budget est de quel ordre ? +/- 360 000€.
- Inquiétudes par rapport à l'investissement des connaissances juridiques
- → Les questions d'ordre technique et juridique seront traitées par le « groupe technique et juridique » composé également de professionnels ayant une expertise. Les futurs membres du conseil d'administration seront également accompagnés par la Fédération des Centres Sociaux sur toutes les notions de responsabilité juridique, de fonction employeur et de gestionnaire de structure associative.
- Est-ce que dans le groupe d'habitants, sera représenté dans les autres groupes ?
- → 2 représentants habitants du groupe projet associatif seront dans le comité de pilotage et dans le groupe technique et juridique.
- Couverture des bénévoles au niveau assurance
- → L'association prendra une assurance pour toutes les activités menées par le centre d'animation, ainsi que ses participants (habitants, bénévoles, salariés).
- Où trouver les fonds pour les activités de manière pérenne ?
- → Chaque année le centre d'animation répond à des appels à projets pour financer les activités qu'il mène sur le territoire. Être une association, permettra d'être éligible à un plus grand panel d'appels à projets.
- Les élus ont-ils le droit d'être dans le projet ?
- Les élus ont il le droit d'être dans le projet sous leur casquette habitant ?

- → Le centre d'animation est ouvert à tous les habitants de l'Entente Vallée et ses instances le seront également. Il faudra définir dans les statuts de l'association la place des élus qui peuvent, par exemple, être membre de droit sans droit de vote.
- Comment inciter les citoyens à s'inscrire, à se proposer dans les groupes de création de l'association?
- → La réunion publique est un premier moyen de communiquer, de s'informer, de susciter l'engagement. Après cette réunion publique, chacun pourra relayer auprès d'autres habitants cet appel à mobilisation. Une conférence de presse avec les élus est également prévue. Les réunions tourneront dans les communes, cela permettra de toucher des habitants de chacune d'elle.
- Combien de bénévoles sont nécessaires (au démarrage) ?
- → Théoriquement 2 personnes suffisent à la création d'une association. Mais il est indispensable de créer une dynamique de groupe d'habitants prêts à s'engager pour gérer le centre d'animation avec de nombreuses animations et une équipe de salariés.
- Disponibilité des bénévoles ?
- → Chacun doit se sentir libre d'entrer et de sortir quand il le souhaite. Venir aux réunions du « groupe projet associatif » ne signifie pas devenir un membre du conseil d'administration, nous cheminerons ensemble et chacun avec sa liberté d'action. Nous imaginons une réunion toutes les 3 semaines pour le « groupe projet associatif » mais cela reste à déterminer avec ses membres lors de la première rencontre.

Points identifiés qui seront travaillées lors de la démarche de passage associatif

- Compétences des bénévoles?
- Rôle des bénévoles au niveau de la structure à créer ?
- Pourquoi faire? Quand? Comment?
- Y aura-t-il des représentants de différents âges ?
- Ouverture aux activités pour les actifs, étendre les horaires (est-ce qu'on peut utiliser les locaux sans animateurs ?)
- On voulait faire des ateliers d'écriture pour les actifs mais ceux de Toile de Graines étaient en après-midi donc on les a proposés via la bibliothèque les samedis matin.
- Qui fait le choix des projets?
- Comment sera composé le bureau de l'association ?
- Combien d'administrateurs ? Parité hommes/femmes ?
- Y a-t-il des chances que la CAF augmente ses aides si les activités s'accroissent?
- Est-ce que le fait de participer aux trois groupes ou à un, oblige ou engage pour la suite : une fois l'association créée ?
- Quel rôle aura chaque personne? Niveau de responsabilité?
- Quel sera le rythme des réunions?
- Comment les habitants seront concertés pour les activités ?
- Y aura-t-il une cotisation à l'année ?
- Les activités seront-elles sur les 4 communes ? Equilibre des animations sur les 4 communes ?

Suggestions diverses concernant les activités Toile de graines :

- Manque de bénévoles de Mazé pour le transport solidaire
- Bénévoles : Organiser une randonnée de 3-4 km après un petit goûter

5

- Bénévoles : accompagner une sortie
- Bénévoles : ramasser des fruits pour faire des confitures et les distribuer
- Rattacher les autres services de l'Entente au Centre d'Animation (Cap ados, culture...)
- Repair café à intégrer dans Toile de Graines en tant que membres associés

La réunion s'est finie par un appel à intégrer le groupe projet pour ceux qui souhaitent travailler à la réflexion et à la mise en œuvre de ce passage associatif.

Pot convivial.

Date à retenir:

Première réunion du groupe projet associatif :
 Jeudi 28 Mars de 19h à 20h30 au Centre d'animation Toile de Graines.

Sarah MORILLON
Directrice du CAV Toile de Graines

